

Bulletin d'inscription au 22^e Défi inter-entreprises de Poitiers

A retourner avec votre règlement avant le 6 septembre 2019 à :

DÉFI ENTREPRISES COMMUNICATION, Madame Valérie Anturville - 4 rue Jean Moulin - 34350 VENDRES

Bulletin d'inscription valable pour une équipe. Si plusieurs équipes, photocopier ce bulletin.

Composition de l'équipe

Mme M. * :

Mme M. * :

Mme M. * :

Mme M. * :

* entourez la mention utile.

Cadre réservé à l'organisateur :

Sollicitent leur inscription au 22^e Défi inter-entreprises de Grand Poitiers le jeudi 12 septembre 2019.

Entreprise :

Nom du contact :

Adresse :

tél. : fax :

e-mail du contact :

TPE (moins de 10 salariés) : oui non

n° de TVA (sauf collectivités, associations ou CE)

Dirigeant dans l'équipe : oui non N° SIRET :

IMPORTANT : Je déclare avoir en ma possession pour chaque participant un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités sportives concernées et être en mesure de les présenter sur simple demande des organisateurs. Je déclare que tous les participants de mon équipe sont salariés de l'entreprise et que les deux canoéistes savent nager.

« Lu et approuvé » :

Nom du responsable :

Date :

Signature du représentant de l'entreprise et cachet :

Les quatre repas des participants sont inclus dans le prix de l'engagement.

Invités supplémentaires (jusqu'à deux par équipe) :

..... x 28 € TTC =

Au-delà de deux invités supplémentaires par équipe :

..... x 37 € TTC =



L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du chèque d'engagement de 335 € TTC (ou 350 € TTC hors Grand Poitiers) libellé à l'ordre de **Défi entreprises communication**.

Toute demande d'annulation intervenant au-delà du 6 septembre 2019 ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Merci de joindre le logo de votre entreprise au format jpeg à : v.anturville@defi-entreprises.fr